



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 19 novembre 2021, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Jean-Philippe Allix-Cointe, Trésorier-adjoint
Patrick Chéron, Trésorier
Fabien Degoul
Michel Dykman
Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu
Benoît Metzger
Pierre Missoud
Youssef Mouchit
Philippe Nazombo
Doris Patou, Administratrice
Florence Rettab
Guy Roberval
Claire Szmiedt

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

Relevé des points abordés :

1 - Accueil de nouveaux membres -

Nous souhaitons la bienvenue au GEM l'Eclaircie à Vincent Lamquin et Christophe Semonin qui ont signé leur contrat « visiteur », respectivement les 12 et 17 novembre 2021.

2 – Actualité au GEM l'Eclaircie -

- A l'ordre du jour de ce Conseil du GEM, nous vous proposons une synthèse de la conférence sur **le langage** animée par Pierre Lafon, chercheur au CNRS en linguistique, mardi 16 novembre 2021 (prochaine séance, mardi 30 novembre 2021, 15h) au cours de laquelle se sont exprimé(e)s Armelle, Claire S, Doris, Florence R, Florence S, Laure, Olivier F, Sabrina et Youssef :

Le langage est la capacité d'exprimer une pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes (vocaux, gestuels, graphiques, tactiles, olfactifs...),

doté d'une sémantique (étude du sens) et le plus souvent d'une syntaxe (étude de règles grammaticales).

Les langages sont constitués de signaux correspondant au support physique de l'information. L'émission de ces signaux est permise grâce à diverses structures dont l'évolution a permis un perfectionnement de la communication.

Les gestes sont la méthode de communication la plus connue, utilisée par diverses espèces dont l'ensemble des primates.

C'est également le cas des abeilles et leurs danses : lorsqu'une abeille exploratrice revient vers sa ruche après avoir trouvé une source de nectar, elle peut effectuer une danse en rond indiquant que cette source se situe à moins de 50 mètres, ou une danse en huit indiquant que cette source est plus lointaine.

Le mot "langage" désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre, lit et écrit.

Chez l'être humain, c'est la capacité observée d'exprimer une pensée et de communiquer entre autres au moyen d'un système de signes par un support extérieur ou non.

Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique, définit le langage ainsi dans le *Cours de linguistique générale* écrit par ses étudiants : le langage est un système de signes qui unit par convention une idée, un concept et un son, une image acoustique.

Selon lui, le lien entre la chose (signifié) et le mot composé d'une suite de sons (signifiant) n'est pas motivé, il est arbitraire : il n'existe aucun rapport intérieur entre le mot « sœur » et les sons [sœʁ] associés au mot.

Le terme langage s'applique à des notions très diverses.

On parle par exemple de :

- Langage humain
- Langage animal
- Langage formel
- Langage naturel
- Langage de programmation
- Langage informatique
- Langage de balisage
- Langage de script
- Langage SMS
- Langage des fleurs
- Langage interprété informatique
- Langage sexiste
- Langage intermédiaire
- Langage juridique



Post-conférence :

Selon Bergson (philosophe français – 18/10/1859 – 04/01/1941 -), le langage ne nous est pas totalement acquis car on ne peut pas tout dire avec, on ne peut clairement expliquer un sentiment. C'est là notre problème principal.

- 2^{ème} sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM : **L'économie sociale et solidaire**, présentée par Marie-Véronique Luneau (à l'occasion de l'exposé de Jean-Claude Fabre sur le Moyen-Age –l'Europe de la fin du Ve siècle à la fin du XVe siècle-), mercredi 17 novembre 2021 :

En effet, l'Economie Sociale et Solidaire, au cœur du GEM, n'existerait pas aujourd'hui, si des hommes et des femmes n'avaient pas eu l'idée, au Moyen-Âge, de s'entraider, de s'associer et de mettre en commun leurs idées et leur argent, pour mieux vivre en s'organisant socialement et professionnellement (guildes, corporations, confréries, compagnonnages...).

L'économie sociale ou économie sociale et solidaire (ESS)

désigne la branche de l'économie regroupant les entreprises et les organisations (coopératives, OBNL, associations, mutuelles ou fondations) qui concilient **activité économique, équité sociale et développement sociétal**.

Du commerce équitable à l'épargne solidaire, en passant par les innovations sociales dans le champ de la protection de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion, de la santé ou de l'égalité des chances, l'ESS apporte une réponse à de nombreux enjeux de société contemporains.

Les organisations de l'économie sociale adhèrent à des principes fondateurs, parmi lesquels :

- la recherche d'une **utilité collective**
- la non-lucrativité ou la **lucrativité limitée** (bénéfices réinvestis au service du projet collectif)
- une **gouvernance démocratique**

(primauté des personnes : « 1 personne = 1 voix », implication des parties prenantes grâce à qui les résultats financiers, économiques et sociaux sont exponentiels)

Principes de l'économie sociale :

L'économie sociale se compose des activités économiques exercées par des sociétés, principalement des coopératives et des mutuelles, ainsi que par des associations.

Elle a sa propre éthique, qui se traduit par les principes suivants :

- un statut privé
- la primauté de l'humain sur le capital
- un secteur économique à part entière qui œuvre sur le marché
- l'indivisibilité des réserves : patrimoine collectif et impartageable
- une finalité explicite au service de la collectivité : intérêt général et utilité sociale
- l'indépendance politique

Les formes de l'économie sociale et solidaire :

L'économie sociale est constituée par les organisations la composant. Elles ont traditionnellement des statuts associatifs, coopératifs ou mutuellistes.

L'économie solidaire se définit plus que l'économie sociale par la finalité de ses activités, et revendique des nouvelles formes de gouvernance remettant en cause celle (plus figée) de l'économie sociale traditionnelle.

Les secteurs économiques :

Les économies peuvent être considérées comme ayant trois secteurs :

- **le secteur privé lucratif**, composée d'organisations actionnariales appartenant à des individus, motivées par l'esprit d'entreprise individuel, une gestion patrimoniale des biens et/ou la recherche du profit ;
- **le secteur public**, détenu par l'État ou par les collectivités territoriales ;
- **le secteur privé non lucratif** (associations loi 1901, fondations...), parfois appelé l'« économie sociale » : il n'est pas public mais privé et n'appartient pas à un nombre limité d'actionnaires (comme parfois le sont les sociétés du secteur privé lucratif). Par conséquent, il désigne un large éventail de groupes de bénévoles ou communautaires et d'activités sans but lucratif.

Parfois, il est fait également référence à un quatrième secteur, le secteur informel, où les échanges informels ont lieu entre la famille et les amis, entre membres d'une famille ou entre membres d'un groupe d'amis.

L'entrepreneuriat social :

L'entrepreneuriat social et sociétal, solution pour un développement durable, concerne les entreprises ou organismes publics et privés à finalité sociale ou sociétale, comme la recherche et le développement ou l'industrie.

- o 3ème sujet à l'ordre du jour, sur lequel Angeline, Benoît, Grégory, Madeleine, Olivier et Pierre M se sont exprimés jeudi 18 novembre en visioconférence :

Le télétravail largement pratiqué depuis le premier confinement ayant généré certaines opportunités (comme davantage de liberté, d'autonomie et parfois même plus de responsabilité), mais aussi un plus grand isolement et une souffrance psychologique des salariés, **comment fédérer les collaborateurs** à l'entreprise ?

Le défi urgent pour les dirigeants d'entreprises (publiques en particulier) consiste à **positionner l'humain au centre de leur stratégie managériale** pour passer à un autre type de management que l'actuel (pratiqué depuis 1983 notamment), destructeur des emplois créés par un « **savoir-faire** » **individuel, unique en France et dans le monde**, célèbre en 2021, comme depuis 1983 et porté par **une femme** issue du nucléaire (industrie et recherche) et au profil entrepreneurial.

En effet, s'agissant de l'investissement et des financements scientifiques et industriels (qui font fonctionner le secteur public, donc l'Etat, mais aussi toute l'économie française depuis 1983) fédérés depuis 1983 par ce « **savoir-faire** » individuel, exemplaire (opérationnel en 2022, comme depuis 1983), le « **faire-faire** » répété sans aucun résultat positif en 2021, comme depuis 1983, du plus haut niveau de la hiérarchie au plus bas, prouve l'inutilité de cette hiérarchie (comme des suivantes), donc l'inefficacité de ce type de management.

Des leviers et une clé sont désormais devenus primordiaux à actionner, pour permettre à chaque salarié de se sentir concerné par le développement de l'entreprise et contribuer ainsi à la créativité d'activités, financements et emplois (donc au développement économique et social de la France et de l'Union Européenne), encadrée par ce « **savoir-faire** » sui generis, inégalable :

1. Une gouvernance humaniste, collaborative, sociale et solidaire
2. Un management (dans toutes les entreprises publiques) collaboratif et consensuel, épanouissant et améliorant en continu les compétences des salariés bénéficiaires
3. Une initiation au pouvoir de créativité de chaque individu (du plus jeune au plus âgé)
4. Une communication unifiée, engageante et basée sur l'authenticité
5. Une visibilité des informations stratégiques de l'entreprise (vision de l'entreprise, faits marquants, tableau de bord, chiffres clés, projets collaboratifs...)

6. Une mise à disposition d'outils digitaux intuitifs et accessibles par tous
7. Un lien de confiance entre les employés et entre les employés et les dirigeants
8. L'alignement des équipes sur des objectifs communs ayant du sens (comme un projet sociétal)
9. Le développement de l'entraide entre les collaborateurs (pour résoudre des problématiques)
10. Le partage d'expertises, connaissances et intérêts communs
11. La visibilité du travail et de la réussite de chacun
12. Le management de la compétitivité de l'activité (en même temps que les performances individuelles)

La clé :

La nomination, par le Premier ministre, de **cette femme** (sans qu'aucun résultat positif n'est atteignable, en 2021, 2022 et dans les années à venir, malgré la qualité, le sexe, le nombre, les origines et l'âge des équipes en place ou à venir) **au savoir-faire approprié, déterminant et inimitable**, en tant que **Secrétaire Générale Pour l'Investissement** afin de **réaliser, concrètement**, sous l'autorité du chef du gouvernement et sur les plans :

- français de l'investissement public, des finances, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'innovation (dans le cadre, en particulier du plan France Relance), de la compétitivité, de la formation, de la recherche académique, de la recherche scientifique, de la transition écologique, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'alimentation, de l'automobile, du nucléaire, de la santé, du numérique, des technologies quantiques, de notre modèle de cohésion sociale, de la production et de l'autonomie économique, industrielle et énergétique, notamment face aux grandes puissances mondiales
 - de la souveraineté française et européenne
1. **La mise en œuvre d'une gouvernance humaniste, collaborative, proactive, sociale et solidaire** (impliquant l'ensemble des acteurs concernés dont les partenaires sociaux, organisations professionnelles et collectivités territoriales)
 2. **L'accomplissement des résultats positifs visibles**, afférant aux :
 - ✓ **Programmes d'Investissements d'Avenir** (financement des projets innovants)

- ✓ **Plan d'investissement France 30**, présenté par le chef de l'Etat le 12 octobre 2021, en réponse aux grands défis de notre temps, en particulier la transition écologique, suivant un plan d'investissement massif visant à **faire émerger les futurs champions technologiques de demain et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence, automobile, aéronautique ou encore espace.**

Ce plan d'investissement suit 10 objectifs pour « **mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire en France à l'horizon 2030** » :

→ **Objectif 1** : Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets.

→ **Objectif 2** : Devenir le leader de l'hydrogène vert.

En 2030, la France comptera sur son sol au moins deux gigafactories d'électrolyseurs et produira massivement de l'hydrogène et l'ensemble des technologies utiles à son utilisation.

→ **Objectif 3** : Décarboner notre industrie.

Baisser de 35 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.

→ **Objectif 4** : Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides.

→ **Objectif 5** : Produire le premier avion bas-carbone.

→ **Objectif 6** : Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.

→ **Objectif 7** : Produire 20 biomédicaments contre les cancers et les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain.

→ **Objectif 8** : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.

3 territoires stratégiques ont été identifiés : l'Arc méditerranéen, l'Île-de-France et le Nord. Ils seront les 3 grandes fabriques de la French Touch.

→ **Objectif 9** : Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale.

→ **Objectif 10** : Investir dans le champ des fonds marins.

3. pour que « **la France redevienne une grande nation qui choisit son destin et apporte sa contribution au monde afin de mieux vivre face aux défis** » conclut Emmanuel Macron, Président de la République, à la fin de son discours le 12 octobre 2021.



3 – Agenda (vous êtes tous cordialement invités) du GEM l'Eclaircie –

- **Soirée d'ouverture** d'« Ensemble, par-delà nos différences » au théâtre des Sources, demain, samedi 20 novembre : le CCJL souhaite connaître le nom des membres du GEM l'Eclaircie qui participeront à cet événement (pot d'anniversaire à 18h30, flashmob et danses du monde à 19h45 et concert de Vaslo à 20h30). Merci de vous manifester auprès de Marie-Véronique avant 15h15 aujourd'hui.

- **Soirée du GEM l'Eclaircie** à la Maison de la Musique et de la Danse (MMD), samedi 27 novembre, à 17h30 :

Le GEM l'Eclaircie a réservé au CCJL 25 places pour ses membres (incluant les acteurs de la soirée). Un départ groupé est prévu du GEM à 17h, le 27 novembre.

Bien vouloir vous inscrire sur le tableau affiché à cette fin dans le hall du GEM.

- **Fête du GEM l'Eclaircie** : vendredi 17 décembre, de 18h à 22h.

Cet événement de convivialité, de partage, de solidarité et d'entraide mutuelle est une occasion supplémentaire offerte par le GEM l'Eclaircie à ses membres, de rompre leur isolement en cette période de fin d'année (parfois difficile à traverser).

Participation : 10 € pour la soirée (cocktail, plat chaud, dessert, chant avec Marek et représentation du groupe théâtre).

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 26 novembre.

A ce jour, 24 participants se sont inscrits.

- Atelier Jiu-jitsu, animé par Claire lundi 22 novembre et lundi 29 novembre, à 15h et samedi 11 décembre, à 14h
- Jeu de carte « Rami » animé par Angeline jeudi 23 et jeudi 30 décembre, à 15h30
- Prochaines **visioconférences** : mardi 23 et jeudi 25 novembre, à 15h15
- Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 26 novembre, à 14h30

Fait le 22 novembre 2021,
à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,
Déléguée Générale